

église comme d'un interrègne ou d'une régence dans un état politique. L'autorité subsistante n'est pas assez forte, les ressorts de la discipline se relâchent ; l'impunité encourage les vices ; les abus se glissent ; les désordres croissent lorsqu'il n'y a qu'un demi-pouvoir pour les réprimer. De tels inconvénients ne pouvaient échapper à la pénétration de notre illustre mort, et comme il consentait à être le second fondateur de ce diocèse en y ramenant l'épiscopat après six ans d'interruption, il voulut l'y rétablir sur une base solide et permanente, en se donnant un coadjuteur avec droit à sa succession.

Or je vous le demande, mes frères, où trouverez-vous des exemples d'un zèle aussi prévoyant, des mesures aussi sages pour perpétuer le royaume de Jésus-Christ en Canada ? Remontez dans l'histoire de cette Eglise, mais remontez lentement, prenez haleine, il vous faudra faire des pauses. Vous verrez dans M. de Pontbriand un prélat recommandable par une connaissance profonde de la théologie et des lois de l'Eglise, par une régularité de vie et de conduite qui le rendait infiniment cher à ses diocésains ; dans M. de Laubervière une jeune et tendre fleur que le même jour vit naître et s'épanouir, et dont on eut à peine le temps de respirer la bonne odeur ; dans M. Dosquet, un évêque vigilant, singulièrement attaché à la conduite des monastères et à la visite du diocèse ; dans M. de Saint-Valier un homme ami de l'ordre, exact à tenir des synodes et à faire des règlements pour la conservation de la foi et de la discipline. Mais comme dans le temps critique dont nous parlons il ne s'agissait plus seulement d'entretenir mais de régénérer, vous ne trouverez à vous arrêter qu'au fondateur de cette Eglise, au premier de ses pontifes. Dans M. de Laval seul vous rencontrerez ce courage infatigable, cette